



Département de l'Essonne  
VILLE DE MARCOUSSIS (91460)

N°	2022-079 1/2
----	-----------------

## Extrait du registre des délibérations Du Conseil municipal

L'an deux mil vingt deux  
Le jeudi 22 septembre à 20h03

Le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni le 22/09/2022, sous la présidence de Monsieur Olivier THOMAS, Maire de Marcoussis, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Marcoussis.

**Etaient présents :**

M. Olivier Thomas, M. Jérôme Cauët, Mme Sonia Roisin, M. Alexandre Bussière, Mme Emmanuelle Grèze, M. Sylvain Legrand, Mme Sandrine Boëte, M. Gilles Guillaume, Mme Catherine Delaitre, M. Frédérick Baby Marinpouy, M. Sebastien Bouet, Mme Arlette Bourdelot, Mme Natacha Devriendt, Mme Laure Gibou, M. Patrick Mouchelin, Mme Emmanuelle Pic, M. Jérôme Plateau, Mme Hébé Pouchou, Mme Cécile Revoyre, Mme Katia Robert-Hautemulle, M. Enzo Sodano, M. Jules Thomas.

**Formant la majorité des membres en exercice**

**Absents excusés :**

Mme Laurence Amichaux, Mme Justine Giagnoni, Mme Joane Giraudon, M. Sébastien Le Ferrec, M. Jean-Marc Payen, M. Damien Rousseau, M. Christophe Royer.

**Procurations :**

Mme Laurence Amichaux à Mme Laure Gibou  
Mme Justine Giagnoni à Mme Emmanuelle Grèze  
Mme Joane Giraudon à M. Alexandre Bussière  
M. Sébastien Le Ferrec à Mme Sandrine Boëte  
M. Jean-Marc Payen à Mme Catherine Delaitre  
M. Damien Rousseau à M. Jérôme Cauët  
M. Christophe Royer à M. Enzo Sodano

**Absent :**

Aucun

M. Frédérick Baby Marinpouy a été désigné Secrétaire de Séance.

<b>Visa Sous-préfecture</b>	
<b>Date de convocation</b> 15/09/2022	
<b>Date d'affichage</b>	
<b>Nombre de Conseillers</b>	
<b>En exercice</b>	<b>29</b>
<b>Présents</b>	<b>22</b>
<b>Votants</b>	<b>29</b>

Accusé de réception en préfecture  
091-219103637-20220922-DEL2022-079-DE  
Date de télétransmission : 28/09/2022  
Date de réception préfecture : 28/09/2022

**OBJET :TABLEAU DES EMPLOIS COMMUNAUX - Modification d'un poste d'Infirmier en soins généraux de classe normale à temps non complet pour une ouverture à temps complet**

**Rapporteur : Monsieur Olivier THOMAS**

**VU** le Code Général de la Fonction Publique ;

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**CONSIDERANT** qu'il convient d'augmenter le nombre d'heures hebdomadaires d'un poste d'Infirmier en soins généraux de classe normale (créé à 28/35° par délibération du Conseil Municipal du 21 octobre 2021, puis modifié pour son passage à 29.5/35° par délibération du Conseil Municipal du 21 avril 2022) ;

**CONSIDERANT** que la suppression du poste d'Infirmière en soins généraux de classe normale à temps non complet (29.5/35°) sera proposée lors d'un prochain Conseil Municipal après avis du Comité Technique ;

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir voté à l'unanimité :**

- **DECIDE** de créer à compter du 1er octobre 2022

Un poste d'infirmier en soins généraux de classe normale à temps complet

- **DIT** que la suppression du poste suivant sera proposée lors d'un prochain Conseil Municipal après avis du Comité Technique

Un poste d'infirmière en soins généraux de classe normale à temps non complet à raison de 29.50 heures hebdomadaires.

- **DIT** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondants à cet emploi sont inscrits au chapitre 012 du budget 2022.
- **DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits  
Pour extrait certifié conforme

**Le Maire,  
Olivier THOMAS**

Accusé de réception en préfecture  
091-219103637-20220922-DEL2022-079-DE  
Date de télétransmission : 28/09/2022  
Date de réception préfecture : 28/09/2022